



Fiche technique **Élevage**

Conduire un élevage de poules pondeuses biologiques fermières

Conseils techniques pour la mise en place et la conduite d'un atelier « poules pondeuses », d'après les formations et données de Jean-Jacques Garbay, aviculteur à Lasseran (Gers)



L'œuf biologique est un des produits les plus consommés en bio par les français, et dont la demande ne cesse d'augmenter. La croissance progressive des effectifs de pondeuses démontre de l'intérêt que suscite la création d'un atelier de poules pondeuses, atelier complémentaire sur la ferme, qui peut permettre de valoriser une production céréalière, conforter une stratégie de vente directe ou enrichir une production maraîchère.

Origine des animaux

Les pondeuses utilisées en agriculture biologique sont, aujourd'hui issues des mêmes lignées que les pondeuses de type « plein air » non biologique. Les principaux critères de choix sont le nombre d'œufs produits par sujet, et leur aptitude bouchère (valorisation des carcasses après un an de ponte).

Des souches spécialisées « à potentiel élevé » conviennent très bien à des ateliers biologiques ; les souches **Lohmann**, **Isa-brown** ou **Harko** sont très fréquemment utilisées dans des filières longues.

Choix du système de production

La conception puis la mise en place d'un atelier de poules pondeuses dépendra avant tout du choix du système de production le plus adapté aux contraintes et projets de l'exploitation.

La surface totale du ou des bâtiments, le nombre, le type de bâtiment seront réfléchis en amont du projet et seront adaptés à l'effectif de poules mis en place. Ce dernier dépendra du **marché, de la main d'œuvre disponible et des capacités d'investissement de la ferme.**

On peut observer des ateliers de quelques dizaines de poules pondeuses en complément d'une autre activité (maraîchage par exemple), des ateliers de 150 à 200 poules pondeuses, pour des exploitations avicoles orientées vers de la vente directe, ou des ateliers de plus grande taille sur des circuits de distribution variés (magasins, biocoop...).

Il est conseillé de ne pas garder plus d'un an les pondeuses, pour conserver des œufs de calibre satisfaisant (la taille des œufs augmentant avec l'âge de la poule); par contre, il est opportun d'avoir au minimum deux bâtiments dont un utilisé pour les périodes « transitoires » afin de lisser la production: s'en servir pour installer les jeunes poules en pré-ponte, lorsque la production est encore irrégulière et de calibre hétérogène, et pour accueillir les poules en fin de cycle, avant leur enlèvement.



Certains aviculteurs préféreront

orienter leur choix vers des variétés plus rustiques, moins productives, mais ayant d'autres qualités telles **La Marans**, produisant 170 à 180 œufs par an, avec une couleur foncée des coquilles qui en font des produits très appréciés des consommateurs (œufs « fermiers »); c'est par ailleurs une souche mixte dont la viande peut être bien valorisée au terme de la période de ponte.

Point réglementaire : Les animaux doivent provenir d'unités de production qui respectent les règles de production en Agriculture Biologique. Toutefois, en l'absence de poulettes disponibles en bio, des poulettes de moins de 18 semaines peuvent être introduites dans l'exploitation. Cette dérogation, initialement prévue jusqu'à fin décembre 2011, est prolongée jusqu'au 31/12/2014.

Habitat et parcours

Choix du site

▲ Protégé des vents dominants (l'orientation du bâtiment se fera de plus dos au vent)



- ▲ non humide
- ▲ Au sud en hiver, ombragé ou isolé par une couche de paille sur le toit en été

Le choix du bâtiment se fera à la fois selon le système de production et surtout en fonction du coût d'investissement, de la situation géographique, de la disponibilité et des avantages offerts par chaque matériau, ainsi que de la durée de vie escomptée... L'essentiel est d'avoir un bâtiment sain, étanche, bien aéré, et qui puisse abriter les volailles des intempéries.

Il sera par ailleurs important de penser à l'**électrification**, indispensable pour la gestion de l'éclairage : la lumière artificielle est importante en complément de la lumière naturelle pour maximiser la ponte et déclencher l'ovulation. La durée d'éclairage ne doit jamais être diminuée après l'entrée en ponte ; les

Choix du bâtiment

Le cahier des charges en production biologique autorise deux types de bâtiments, comme en volailles de chair : des bâtiments dits fixes et des bâtiments mobiles. Leur conception pourra être très simple : des cabanes en bois ou structure tunnel, achetés à des constructeurs et à monter soi-même ou réalisés par autoconstruction.



nids seront faiblement éclairés mais la zone de vie suffisamment pour éviter la ponte au sol.

Un système cabanes déplaçables permet de :

- ▲ Disposer de parcours variés et sains et donc limiter les risques parasites
- ▲ Mécaniser le curage
- ▲ Optimiser la valorisation des espaces
- ▲ Limiter l'impact sur la couverture végétale
- ▲ Utiliser des cabanes sommaires et à faible coût
- ▼ ...mais ont pour inconvénient, d'induire un travail supplémentaire pour la récolte des œufs, pour l'abreuvement et l'alimentation

Trucs et astuces de l'éleveur :

- ▲ pailler régulièrement pour empêcher le sol de croûter
- ▲ recouvrir les toits de paille pour une bonne fraîcheur l'été (isolation)
- ▲ ne pas hésiter à mettre de la paille aussi devant les cabanes (préparcours)
- ▲ enlever les cabanes et laisser pleuvoir avant de curer :

litière + paille de dehors + celle du toit + pluie = mélange opportun pour compostage ; sinon, les fientes sont riches en azote et trop sèches pour être compostables.

- ▲ Les poules pondeuses entrant en production à 6 mois, s'organiser pour que ce soit à l'entrée de l'hiver, les jeunes poules étant moins sensibles à l'éclairage. Conserver artificiellement 14 heures maximum de « jour » en hiver.



Fiche réalisée par :

GABB 32 - Groupement de l'Agriculture Biologique et Biodynamiques du Gers

Maison de l'Agriculture - BP 70161 - 32003 Auch Cedex

05 62 61 77 55 - contact@gabb32.org - www.gabb32.fr

Avec le soutien financier de :



Une attention particulière doit être portée à la conception du bâtiment, pour éviter le souillage des œufs, frein majeur à leur commercialisation. Il est ainsi important de bien maîtriser l'accès et l'aménagement du pondoir.

Ce dernier doit comporter :

- ▶ une aire en caillebotis, sur laquelle seront installés perchoirs et pondoirs (afin de bien séparer les fientes de l'aire de ponte et limiter l'humidité)
- ▶ une partie paillée, constituée d'une litière qui doit être sèche et non croûteuse
- ▶ un coin sombre aménagé et confortable pour le pondoir. Les nids sont des cubes de 30*30 cm ; un système pratique pour l'éleveur consiste à installer à l'arrière du nid une planche (aux mêmes dimensions) montée sur une charnière pour pouvoir ramasser les œufs de l'extérieur. Ce système ne doit pas priver l'éleveur de visiter quotidiennement le poulailler pour vérifier l'état sanitaire du cheptel (et œufs cachés, maladies...); par ailleurs, le fond mobile du nid devra être d'autant plus douillé et chaleureux, qu'il deviendra la paroi du bâtiment exposé coté vent dominant. Il est également possible de construire des nids avec un fond

Un couloir, non accessible aux poules, sera aménagé à l'ar-

Vue de dessus de l'intérieur d'un poulailler mobile

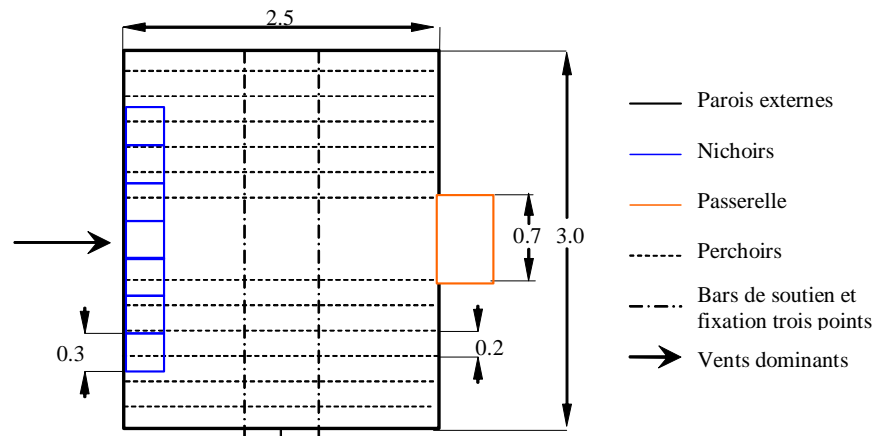


Schéma 1 : Coupe transversale d'un poulailler mobile, cotes en [m]

légèrement en pente et recouvert d'une moquette, afin de permettre une évacuation douce et mécanique des œufs vers une rigole extérieure. Les nichoirs doivent être disposés en étage (voir schéma suivant) pour permettre aux poules de s'y installer progressivement (les premières auront tendance à se placer dans les étages supérieurs).

rière des nids pour collecter les œufs si le ramassage est manuel, sinon, dans le cas d'un ramassage automatique, un tapis collectera les œufs jusqu'à la zone de préparation des œufs (local à part). Il est conseillé de ramasser les œufs au moins une fois par jour car plus la récolte est fréquente, moins il y a de risque de salissures ou d'œufs cassés.

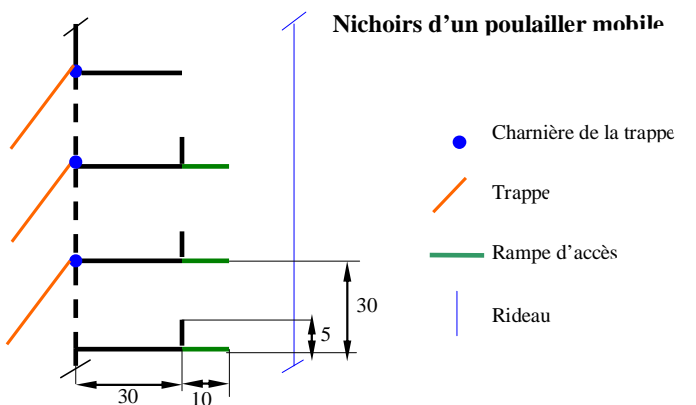


Schéma 3 : Coupe latérale des nichoirs, cotes en [cm]

Choix du parcours

Un parcours doit être proposé quelle que soit la végétation, mais la plus variée possible. Les volailles étant plus sensibles à la chaleur qu'au froid, l'avantage d'un parcours arborés est indéniable (sans compter sur la complémentarité d'ateliers volailles/verger par exemple).

En cas de forte chaleur, les animaux sous parcours arborés manifestent beaucoup moins de comportement d'hyperventilation que les animaux s'abritant dans les bâtiments. Cette présence arboré augmente par ailleurs le temps passé sur le parcours et permet une utilisation de l'espace plus homogène.

L'enherbement des parcours est fortement encouragé en agriculture biologique, la prairie étant une très bon « piège à nitrate ».

Trucs et astuces de l'éleveur :

- ▲ les poules pondent essentiellement le matin et en début d'après midi, récolter après ces moments-là
- ▲ en début de cycle, fermer/obstruer les nids la nuit pour les poules ne prennent pas l'habitude d'y dormir
- ▲ en ramassage automatique, préférer une moquette à la paille si le tapis de collecte suit un plan incliné

Point réglementaire :

Bâtiment : 6 poules pondeuses/m² ; 18 cm de perchoir/poule pondeuse, 7 poules par nid ou 120 cm²/poule pour un nid commun

Densité sur parcours et effluents :

Cas d'installations fixes : **4 m² par poule pondeuse**

Cas des installations mobiles : **2.5 m²/volaille**

La densité totale doit permettre de ne pas dépasser la limite annuelle de 170 kg d'azote/ha, ce qui se traduit par une densité

Trucs et astuces de l'éleveur :

- ▲ On entoure parcours et cabane avec un grillage électrique de 50 m (100€). Ce dernier protège les volailles des prédateurs nocturnes. On peut laisser un petit passage de 20 cm pour que les volailles puissent rentrer et sortir en totale liberté.

Alimentation

Pour le fermier en élevage biologique, l'alimentation est un **facteur de santé** primordial. De manière simplifiée et en comparaison avec les volailles de chair, les poules pondeuses doivent avoir en gros le même régime alimentaire qu'un poulet en phase de croissance, avec un peu de calcium en plus (coquille d'huîtres en libre service). Un accès sincère à l'herbe complètera avantageusement la ration (dont vitamines, oligo-élément, minéraux...).

Obligation diététique : Les principaux acides aminés essentiels (lysine, méthionine, tryptophane, thréonine, ...) constituent la base des protéines. Dans la recherche des équilibres nutritionnels, plus que l'apport suffisant de protéines dans la ration (18 à 21 % pour des poules pondeuses), il est important de vérifier qu'ils soient présents

en proportions proches des équilibres optimaux (variables selon les besoins physiologiques des animaux).

Lors de la préparation de la ration, l'éleveur devra veiller à maintenir un ratio (**Lysine / Méthionine + Cystine**) inférieur à 1.4.

Exemple d'une ration « croissance » avec les cultures d'une rotation bio et valeur alimentaire des ingrédients :

ration	%	Limite d'incorporation ³	Energie en Kilocalories/kg d'aliment	Protéine gr/kg	Lysine gr/kg	Méthionine gr/kg	M+C gr/kg	Lysine / M+C	€ par kg
« croissance »									
Blé, maïs sorgho triticale	57	70% 70% 40%	2980	11,2	0,32	0,18	0,43	0,74	0,3
Féverole (pauvre en vicine-convicine)	11	20 %	2480	25,4	1,62	0,20	0,54	3,00	0,28
tournecol	6	5 %	4500	15	0,6	0,41	0,70	0,86	0,5
tourteaux colza	11	6 %	2400	30	1,65	0,60	1,40	1,18	0,28
lupin ou pois complément	11 3	5 % 20 % (ration)	2420 0	34,8 0	1,68 0	0,26 0	0,78 0,00	2,15	0,3
TOTAL	100		2794	17,6	0,783	0,25	0,60	1,31	0,3

Trucs et astuces de l'éleveur :

▲ Maïs, blé, triticale, sorgho en pur ou mélangé = 30 à 60% de la ration

▲ Tournesol, tourteaux de tournesol, tourteaux de colza, pois, féverole, ne pas dépasser 15% pour chacun ; levure de bière jusqu'à 5%.

Point réglementaire :

- ▶ lien au sol : 20 % minimum de la ration doit être produite sur l'exploitation, dans le cas où l'exploitation ne dispose pas des surfaces suffisantes, 20 % minimum de la ration doit alors provenir de la « région » (production locale)
- ▶ obligation de fournir une alimentation 100 % bio (au lieu de 95% actuellement) au 01 janvier 2015

Santé animale

En élevage biologique, la prophylaxie est basée sur la prévention dans les pratiques de conduite des élevages. Avec une alimentation de qualité, une gestion de parcours ayant un enherbement satisfaisant et une rotation suffisante, des bâtiments propres et bien paillés, un respect du bien-être animal et de la durée du vide sanitaire entre deux lots, les individus acquièrent une immunité optimale : les risques sanitaires sont bien écartés. Dans le cas où cependant un déséquilibre induirait une fragilisation des animaux (condition

exceptionnellement froide avec humidité, stress accidentel, retour trop fréquent sur parcours...), les problèmes les plus fréquents sont l'apparition de coccidioses, vers et coryza. L'homéopathie ou l'utilisation de plantes devraient venir à bout d'un certain nombre de maladies.

Point réglementaire :

- ▶ En dehors des vaccinations, traitements antiparasitaires et plans d'éradication obligatoires, il est possible d'utiliser au maximum 3 traitements allopathiques (par période de 12 mois), pour des poules pondeuses dont le cycle de vie est supérieur à 1 an.



Pour en savoir plus...

- ▶ Nutrition et alimentation des volailles par M. Larbier et B. Leclercq, I.N.R.A. Editions
- ▶ ... et n'hésitez pas à contacter le GABB 32 !

Problèmes	Origine possible	Pour y remédier
Les poules qui se piquent entre elles, peu d'œufs	Déficit en vitamines, protéines ou minéraux	Vérification de la ration, apport de compléments
Coccidiose (détectable lorsque les crottes sont rouges puis ensanglantées)	Environnement froid et trop humide, baisse globale de l'immunité des poules	ajouter du vinaigre de cidre à raison d'1 litre par m3 d'eau de boisson, 2 jours par semaine et/ ou de l'argile en libre service. Traitement à base de plantes
Vers intestinaux (crottes mousseuses, plumes ternes)	Retour sur parcours trop fréquent	Faire bouillir un quart d'heure 10 kg d'ail pour 500 poulets. Donner l'eau de cuisson à boire et l'ail écrasé avec un peu d'huile et de sel la première fois. Deux fois à une semaine d'intervalles.
Coryza (on entend les poulets « tousser » le soir dans la cabane)	Affection bactérienne, difficile à rattraper...	Huile de foie de morue antibiotiques

Fiche réalisée par :

GABB 32 - Groupement de l'Agriculture Biologique et Biodynamiques du Gers
Maison de l'Agriculture - BP 70161 - 32003 Auch Cedex
05 62 61 77 55 - contact@gabb32.org - www.gabb32.fr



Avec le soutien financier de :

